

ALBANIE

Le gouvernement ne peut respecter les droits de l'homme de manière sélective

Index AI : EUR 11/14/96

Pour diffusion immédiate

Amnesty International a écrit au président Sali Berisha pour lui demander de veiller à ce que son gouvernement respecte ses engagements en faveur des droits de l'homme en Albanie, et à ce que tous les citoyens bénéficient de ces droits.

« Si l'Albanie a effectivement adopté de nombreuses réformes en matière de droits de l'homme depuis 1991, elle n'a pas encore tiré un trait sur les pratiques du passé, a déclaré l'Organisation. Le président Berisha et ses sympathisants ont dénoncé plusieurs fois, à juste titre, les violations flagrantes commises sous le régime communiste. Mais ces dénonciations perdent de leur crédibilité lorsqu'elles émanent de personnes elles-mêmes responsables de tels agissements. »

Des centaines de militants de l'opposition ont été arrêtés pendant de courtes périodes, et de nombreuses personnes maltraitées dans le cadre des élections de mai 1996. Amnesty International pense qu'un grand nombre de personnes ont été arrêtées uniquement en raison de leur appartenance à un parti d'opposition ou de leurs opinions politiques, en dépit du fait que le gouvernement s'est engagé à respecter le droit à la liberté d'association et d'expression.

L'Organisation fait remarquer que « les droits fondamentaux n'ont de sens que si le parti au pouvoir et ses sympathisants les accordent à tous ceux dont l'opinion leur répugne ».

Le 25 juin, un tribunal de Tirana a inculpé 10 opposants de participation à une manifestation organisée le 28 mai pour protester contre la fraude électorale. Si ces personnes sont reconnues coupables, elles risquent d'être condamnées à une lourde amende ou à une peine pouvant aller jusqu'à trois mois d'emprisonnement. Par contre, il semble qu'aucune charge n'ait été retenue contre les policiers qui ont passé à tabac des dirigeants de l'opposition et certains de leurs sympathisants qui avaient été arrêtés lors de ce rassemblement.

La police a également interpellé plusieurs journalistes qui couvraient la manifestation. L'un d'eux, Bardhok Lala, a été arrêté par des policiers en civil et emmené près d'un lac situé à l'extérieur de Tirana. Parvenus à destination, les policiers l'auraient déshabillé avant de le frapper à coups de matraque et de tirer des coups de feu au-dessus de sa tête en menaçant de le tuer.

Depuis, sept policiers ont semble-t-il été démis de leurs fonctions pour "incompétence", et le bureau du procureur général enquêterait actuellement sur ces événements. Cependant, Amnesty International est préoccupée par le fait que, dans le passé, de telles enquêtes ont souvent été prolongées ou abandonnées sans raison. Elle demande donc aux autorités de mener rapidement et de manière approfondie ces investigations, et d'en publier les résultats.

Rappel des faits

Une quarantaine de personnes, d'anciens responsables communistes pour la plupart, font l'objet d'une enquête ou sont actuellement en procès pour « génocide » et « crimes contre l'humanité » en relation avec des atteintes aux droits de l'homme perpétrées sous le régime communiste. Certains ont déjà été reconnus coupables. Amnesty International ne remet pas en cause le droit des autorités albanaises de traduire en justice les personnes ayant commis des actes reconnus comme de graves atteintes aux droits fondamentaux aux termes du droit international. Elle souhaite cependant mettre l'accent sur le fait que les enquêtes menées en relation avec des inculpations de cette gravité doivent être strictement conformes aux normes internationales d'équité.

L'Organisation est préoccupée par le cas d'Idajet Beqiri, dirigeant du parti d'opposition Unikomb

(Parti d'union nationale), qui fait actuellement l'objet d'une enquête en relation avec ces inculpations. Contrairement à la plupart des autres inculpés, il n'a pas occupé, dans le passé, de poste haut placé au sein du parti ou du gouvernement. Selon des informations reçues par Amnesty International, cet homme n'aurait pas bénéficié d'un procès équitable et les charges retenues contre lui seraient sans fondement et de caractère politique. Si tel était le cas, Idajet Beqiri serait considéré comme un prisonnier d'opinion. L'Organisation a demandé que son cas soit réexaminé sans délai. S'il s'avère qu'il a été emprisonné uniquement en raison de ses opinions politiques non violentes, cet homme doit être libéré ; sinon, il doit bénéficier sans tarder d'un procès équitable. Amnesty International a également réitéré son appel en faveur de la libération de Fatos Nano, dirigeant du Parti Socialiste (PS, opposition) incarcéré depuis juillet 1993. Selon l'Organisation, les chefs d'accusation de détournement de fonds et de faux et usage de faux retenus contre cet homme n'ont pas été confirmés par les pièces produites lors du procès, et semblent être plutôt d'ordre politique.

Par ailleurs, Amnesty International a demandé la libération de sept hommes arrêtés en 1995 et 1996 parce qu'ils étaient soupçonnés d'apporter leur soutien à l'ancien parti communiste albanais ou de vouloir le « recréer ». Sulejman Mekollari et Lirim Veliu, originaires de Sarandë, purgent une peine d'emprisonnement de quatre et deux ans respectivement pour « activités anticonstitutionnelles » ; ils avaient distribué des tracts disant : « L'Amérique hors de l'Albanie ».

L'Organisation a demandé au président Berisha de veiller à ce que l'Albanie respecte l'engagement qu'elle a pris en juin 1995 devant le Conseil de l'Europe de mettre immédiatement fin aux exécutions. Elle a demandé que soient commuées toutes les sentences capitales prononcées depuis, y compris celles qui ont été infligées le 24 mai 1996 à Aranit Cela, Rrapi Mino et Zylyftar Ramizi, trois anciens responsables communistes reconnus coupables de crimes contre l'humanité. Amnesty International a également demandé au gouvernement d'abolir la peine de mort, comme il s'y est engagé l